



Commission Environnement et développement durable

Programme statistique 2015

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Construction - Logement	2
Information environnementale	8
Méthodes et données pour le développement durable	12
Transports	15
Énergie	21

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	
DPMA Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture	25
Service de la statistique et de la prospective (SSP)	28

Extraits de programmes statistiques 2015 et autres services statistiques publics	32
---	--------------------

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction

1. Exposé de synthèse

Le programme de travail de l'année 2015 vise à consolider la production des statistiques sur la construction neuve, renouer avec le suivi conjoncturel de l'immobilier et l'analyse structurelle du secteur de la construction, animer la réflexion sur les déterminants de l'évolution du coût des logements, étudier les dynamiques de construction à l'œuvre dans les territoires, améliorer la diffusion des données issues de Filocom.

L'année 2015 sera aussi la deuxième année de la valorisation de l'enquête Phébus qui fournit des informations sur des problématiques telles que la consommation d'énergie en lien avec l'efficacité énergétique des logements, la précarité énergétique, l'effet rebond, etc.

Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve

La réorganisation de la production statistique de la sous-direction, commencée il y a trois ans, s'est achevée fin 2013. Les trois pôles interrégionaux de production statistique ainsi créés ont permis d'améliorer significativement la collecte des informations. Parallèlement, des travaux statistiques sont menés sur le calcul d'indicateurs synthétiques du nombre de logements autorisés ou mis en chantier, moins sensibles aux aléas de collecte afin d'améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve. Les premiers résultats seront publiés en février 2015.

Améliorer le suivi de la commercialisation

Au mode de collecte actuel de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs va se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la réflexion sur la refonte de l'enquête intègre plusieurs *scenarii* d'évolution sur le contenu du questionnaire et sur l'application informatique, en prenant en compte notamment des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

Faire évoluer la diffusion de Filocom

Les évolutions de Filocom (nombre de variables, accès aux données, extensions des possibilités d'archivage) concerneront la livraison du millésime 2015. Le contour des évolutions sera finalisé à l'automne 2014 en collaboration avec la DGFIP pour présenter un dossier à la Cnil fin 2014.

Suivre la conjoncture de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction

La première note de conjoncture trimestrielle sur l'immobilier a été publiée le 11 juillet 2014. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane. L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement une réflexion est engagée avec l'Insee sur le contenu du questionnaire de l'ESA construction.

Travailler sur les déterminants, de l'évolution des prix des logements

Le ministère en charge du logement a souhaité que la commission des comptes du logement travaille sur les déterminants du coût du logement dans les années 2000. Ces travaux seront réalisés au sein d'un groupe de travail animé par la présidente de la Commission des comptes du logement et regroupant chercheurs, administrations et différents acteurs du logement. Par ailleurs, la commission des comptes du logement a souhaité prolonger l'étude sur la mesure de l'avantage dont bénéficient les locataires du parc HLM en comparant le prix d'un loyer HLM et celui d'un logement équivalent du parc privé. Il s'agira de décrire et d'estimer les dispositifs qui conduisent à cet avantage.

Diffuser les résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes seront disponibles fin 2013. Plusieurs études sont envisagées, notamment un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux

consommations d'énergie de leurs occupants. La diffusion de Phébus sera coordonnée avec celle de l'enquête Logement qui interviendra fin 2014, en particulier sur la question de la précarité énergétique.

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête déchets

L'enquête sur les déchets et déblais produits par l'activité de BTP a pour objectif général de mieux connaître la production de déchets et déblais issue de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ses résultats permettront notamment de répondre au règlement européen statistique sur les déchets (RSD).

Les attentes des utilisateurs, Insee indirectement, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, Capeb), analystes et chercheurs dans le domaine de la construction) sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer précisément les quantités de déchets produits par les entreprises du BTP et leurs réutilisations éventuelles à travers une enquête complémentaire auprès des installations de traitement des déchets. Il s'agit aussi de mieux cerner les pratiques et les freins en matière de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

Suivi de la consommation neuve de logements et de locaux non résidentiels

Le SOeS a pour objectif de publier début 2015 des indicateurs statistiques du nombre d'autorisations de construire, du nombre des mises en chantiers ainsi que des annulations de permis qui seront moins sensibles aux aléas de collecte. Il s'agit de passer des données brutes directement issues de la base administrative sans traitement statistique à une logique d'estimation.

Répertoire du parc locatif social.

Le répertoire du parc locatif social sera étendu à partir du 1^{er} janvier 2016 au logements-foyers.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015

Diffusion des résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes sont disponibles. Plusieurs études sont envisagées, en particulier un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants.

Liste des publications diffusées effectivement en 2013 et en 2014

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements « – résultats trimestriels	3	IPEA	Trim.	Repris par l'Insee à compter du 2 ^e trimestre
« Comptes du logement – édition 2013 (comptes 2012 et 2013) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2013 : rebond des dépenses courantes reste à la hausse, l'investissement fléchit », Le Point Sur n° 150, janvier 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*

3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

3.2. Aspects « Environnement »

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu. Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de

l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve. L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

3.3. Aspects européens

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 5.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
<i>Autres travaux répétitifs</i>		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 5.3. infra.

4.1 Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2015.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4^e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels :

travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

4.2. Exploitation de fichiers administratifs

Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. L'actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS s'est poursuivie en 2012. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

En prévision du prochain millésime (2015) de Filocom, le SOeS travaille avec la DGFIP pour élargir le champ de diffusion afin de mieux répondre aux besoins d'informations locales pour des publics variés. Par ailleurs, Filocom devrait intégrer des variables supplémentaires notamment sur les types de revenus et la description des ménages.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » se sont poursuivies en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

En 2015, le SOeS publiera des estimations en dates réelles, et poursuivra ses travaux de géolocalisation des données. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

4.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2012, voire 2013 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et amendées. La cohérence du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a ainsi été confortée.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'enquête ECLN, demande aux promoteurs de remplir chaque trimestre (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information et on pourrait envisager de les en extraire informatiquement (ce qui nécessite toutefois un investissement informatique). La faisabilité sera étudiée avec quelques promoteurs importants. Si les résultats s'avèrent positifs, la possibilité de répondre par extraction informatique pourrait être ensuite offerte à tout promoteur qui le souhaite.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction de l'information environnementale

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

A l'échelon national, la mise en place d'une conférence environnementale annuelle avec différentes tables rondes thématiques porte nécessairement des priorités d'observation et d'acquisition des connaissances sur les thèmes retenus. Les prochaines tables rondes à l'automne 2014 doivent aborder trois thèmes :

- . transports et mobilité durables,
- . mobilisation de la société civile en vue de la COP21
- . et santé-environnement.

A l'échelon international, l'élaboration et le suivi d'indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement reste une priorité majeure en lien avec la mise en œuvre du système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement (SEEA) adopté par les Nations Unies.

État des milieux

En ce qui concerne le *suivi des sols*, la 2^e campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, débutera fin 2015. L'échantillonnage sera étalé sur 12 années, ce qui correspond à environ 8 % des sites échantillonnés chaque année répartis sur tout le territoire. Les analyses porteront prioritairement sur les paramètres liés au changement climatique (carbone des sols, N2o). Mais la conservation des échantillons prélevés dans une pédothèque permettra de réaliser, le cas échéant, d'autres analyses.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimentent notamment l'Observatoire national de la biodiversité lancé en 2012, avec une mise à jour annuelle du tableau de bord des indicateurs, et l'observatoire national des milieux humides.

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis, et notamment l'indicateur d'évolution de la présence des pesticides dans les cours d'eau développé pour le suivi du plan Écophyto. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, et aux rapports internationaux (AEE, Eurostat, OCDE, Ospar).

Le bilan de la *qualité de l'air*, repris par le service en 2014, sera mis à jour, et dans la mesure du possible enrichi.

Le SOeS poursuivra, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Ce dernier permet l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral.

Les travaux sur l'évaluation de la *vulnérabilité des territoires aux risques* inondations seront poursuivis et étendus à d'autres types de risques naturels. Ils alimenteront notamment *l'Observatoire national des risques naturels* lancé en 2012 et auquel le SOeS contribue.

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages, agriculture)

Afin de répondre aux enjeux de *production et consommation durables*, au cœur de *l'économie circulaire*, le SOeS poursuivra ses travaux sur les flux de matières et les déchets, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il s'agit d'élaborer et de diffuser notamment des indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement complété par le règlement 538/2014, règlement statistique européen sur les déchets (RSD), le SOeS :

- actualisera les *comptes de flux de matières* mobilisées par l'économie, y compris via les importations, et consolidera les indicateurs dérivés (productivité matières, ...) ;
- actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité (de type Namea) ;

- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse *d'applications Namea* à la consommation d'eau, à la production de déchets, à la consommation d'énergie, à la consommation de (certaines) matières, permettant à la fois de contribuer au diagnostic sur l'économie circulaire et de compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;

- actualisera et valorisera les *comptes intégrés économiques et environnementaux de la forêt* en partenariat avec le LEF, l'IGN, le Ministère de l'agriculture et l'Insee, en prenant en compte les dernières modifications de données ;

- actualisera les données relatives aux prélèvements en eau et à l'assainissement, requises au titre des reportages AEE et Eurostat.

D'autre part, le SOeS :

- développera une analyse des pressions sur l'environnement résultant du tourisme ;

- actualisera la vision synthétique des pressions des ménages sur l'environnement, réalisée en 2011 ; - développera le projet de documentation synthétique des multiples relations entre l'agriculture et l'environnement.- fera un état des relations entre l'industrie et la biodiversité (impacts négatifs et positifs)

Le SOeS veillera à contribuer aux échanges visant à définir les compartiments moteurs d'une économie davantage circulaire et les systèmes d'information en regard nécessitant d'être consolidés. économie et société.

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2014-2015 : suivi et régionalisation de la statistique portant sur les emplois de l'économie verte ; évaluation de la faisabilité d'un suivi conjoncturel des emplois de l'économie verte, consolidations avec les branches professionnelles du répertoire des métiers de l'économie verte, besoins en main d'œuvre, mobilités professionnelles et formations dans les métiers liés l'économie verte. Les premiers résultats de l'Observatoire diffusés en juin 2011 sous la forme d'une publication collective « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte -Périmètres et résultats » feront l'objet d'une actualisation en 2014 qui sera présentée dans le cadre de la réunion de lancement du réseau des Observatoires prospectif emplois et compétences (Opec) où l'accent sera mis sur l'aspect « marché du travail, besoins en main d'œuvre, mobilités professionnelles des métiers verts/verdissants ».

Au cours de l'année 2014, ces travaux ont permis d'alimenter le « *Tableau de bord des indicateurs de l'économie verte* » qui fait dorénavant l'objet d'une publication trimestrielle « Chiffres et statistiques ».

Le SOeS qui a renouvelé en décembre 2012 son partenariat historique avec le Céreq disposera d'ici l'automne 2014 des résultats de l'enquête Génération 2010 portant sur l'insertion en 2013 des jeunes sortis des formations initiales à l'environnement en 2010. La valorisation des résultats de cette enquête interviendra en 2015.

Pour ce qui est des enquêtes auprès des ménages, l'enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie fera l'objet de publications durant les années 2014 et 2015. Le partenariat avec l'Insee pour l'exploitation de l'enquête Camme de novembre 2014 sera renouvelé ainsi que celui avec le Crédoc pour l'exploitation de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » de mai 2015.

Le SOeS actualisera les *comptes de dépenses relatives à l'environnement*, en consolidant leur documentation méthodologique (voir également en 2.4).

Les travaux d'extension du champ des *comptes de l'environnement* seront poursuivis en 2014 et 2015 avec l'intégration de la biodiversité :

- extension des comptes physiques et monétaires à certains écosystèmes ;

- comptabilisation des actifs/patrimoine naturel(s) selon les préconisations des Nations Unies dans le cadre de la révision du système de comptabilité environnementale économique intégrée (SEEA).

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2014 (portant sur 2012) au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploitera les enquêtes menées ou exploitées antérieurement par d'autres services statistiques et par le SOeS. Elle

s'appuiera en particulier sur une enquête sur les déchets de l'industrie et du commerce menée par l'Insee. Des besoins nouveaux concernant les déchets alimentaires seront renseignés. La prochaine actualisation s'effectuera en 2016.

Opinions et pratiques environnementales

Le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SOeS prévoit la réalisation périodique d'enquêtes spécifiquement dédiées aux pratiques environnementales. La dernière édition de cette enquête, réalisée fin 2010 a été valorisée en 2011 notamment par une publication intitulée « les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011 ». L'élaboration de la prochaine enquête sera lancée en 2014, pour une réalisation de l'enquête en 2015 et valorisation fin 2015, début 2016.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2015

Recherche et développement

Les comptes des collectivités locales produits par la DGFiP feront l'objet d'une valorisation spécifique sur les domaines de la gestion des déchets et de l'eau (eau potable et assainissement). Il s'agit d'améliorer la qualité et la précision des comptes de dépenses de protection de l'environnement produits chaque année par le SOeS.

Exploitation statistique de bases de données administratives

Les travaux seront poursuivis pour ces bases de données dont les finalités sont avant tout réglementaires ; cela concerne en premier lieu les bases Aria (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) et Gaspar (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels et technologiques) en vue d'améliorer la connaissance de l'exposition des populations et territoires aux risques.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015

La mobilisation des nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées fournis par l'Insee permettra d'envisager le partage volume/prix de la dépense de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets. Une première expérimentation du partage volume/prix a pu être réalisée en mai 2011 à partir de l'indice des prix à la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution. Les travaux en la matière se poursuivront en 2014 et 2015 au fur et à mesure de la disponibilité des indices.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2015

Dans le but de mettre les comptes économiques de l'environnement, comptes satellites du cadre central de la comptabilité nationale produits par le SOeS, en conformité avec la norme internationale en la matière et assurer un rapportage obligatoire à Eurostat dès 2017, un projet de refonte méthodologique avec un prestataire a commencé en 2014. Il consistera notamment à fiabiliser la production des comptes par la mobilisation de sources de qualité statistique (DGFiP pour les comptes publics, enquêtes annuelles de production, Esane, Antipol en provenance de l'Insee). Au préalable, un important travail de documentation méthodologique a été réalisé.

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1 Aspects « Territoires »

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

La prochaine édition du **rapport sur l'état de l'environnement en France** sera publiée à l'automne 2014, en ouverture de la Conférence environnementale. Ce rapport répond à un engagement international de la France en matière d'information environnementale. Ce document de synthèse, dont la première édition date de 1994, est publié tous les quatre ans. Il vise à donner au public des clés de lecture claires et synthétiques sur les caractéristiques majeures de la situation environnementale en France.

Ainsi, après avoir dressé un panorama des principales évolutions socio-économiques de la société française depuis le début des années 1990, l'édition 2014 apporte un éclairage synthétique sur les différents compartiments de l'environnement (les milieux, la biodiversité, les ressources naturelles, l'exposition aux risques et nuisances). Il aborde ensuite les réponses apportées par la société pour relever les défis

environnementaux résultant de la dégradation des milieux, de l'érosion de la biodiversité, de l'épuisement des ressources ou de la vulnérabilité des territoires. Sont ainsi successivement examinés, sous le prisme des pressions et des impacts exercés sur l'environnement, l'évolution des modes de vie et de consommation, le verdissement des activités économiques et la réduction des expositions aux risques et nuisances, ainsi que les évolutions du contenu de l'information environnementale. Thématiques transversales, le changement climatique et les sujets en lien avec les problématiques Santé-environnement sont abordés tout au long du rapport.

L'édition 2014 apportera donc des réponses aux questions suivantes :

- . vivons-nous dans un environnement plus ou moins dégradé, plus ou moins contaminé ?
- . la situation de la biodiversité s'est-elle améliorée ?
- . quel usage la société française fait-elle des ressources naturelles ?
- . sommes-nous plus ou moins exposés aux risques ?
- . les modes de vie, les pratiques de consommation et de production évoluent-ils vers moins de pressions exercées sur l'environnement ?
- . comment évolue l'information environnementale ?

Pour favoriser une restitution plus dynamique de l'information environnementale auprès des différents publics cibles, une **complémentarité du rapport avec le web** sera développée pour notamment faciliter l'interactivité avec les autres produits disponibles (cartographies dynamiques, dossiers thématiques, indicateurs et chiffres clés, ...). Les lecteurs qui souhaiteront approfondir certains sujets auront ainsi la possibilité, pour élargir les sources d'informations, de recourir plus aisément à l'information environnementale thématique produite et mise à disposition par ailleurs.

En complément de ce rapport, une **synthèse** d'une quarantaine de pages sera disponible. Concise, rédigée dans un style journalistique et ponctuée d'infographies illustrées et pédagogiques, elle devrait constituer, pour le public non spécialiste des questions environnementales, un document complémentaire facile à lire et à exploiter.

En dehors de la tenue d'une **conférence de presse** consacrée à la présentation de ce rapport, plusieurs actions de valorisation de ce document sont envisagées durant les 6 mois qui suivront sa publication (expositions itinérantes, conférences, ...). Les années 2014/2015 sont en effet propices à l'organisation d'événements gravitant autour de l'information environnementale, cette période couvrant plusieurs dates anniversaire : les 20 ans du rapport sur l'état de l'environnement, les 15 ans du code de l'environnement, les 10 ans de la Charte de l'environnement, les 5 ans du Portail « Tout sur l'environnement ».

Une manifestation commune avec l'Agence européenne pour l'environnement est en particulier projetée pour le printemps 2015, période durant laquelle elle devrait rendre public son **5e rapport sur l'environnement en Europe**.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

3.4 Aspects « européens »

Le règlement (UE) n ° 538/2014 du 16 avril 2014 modifiant le règlement (UE) n ° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement enrichit le rapportage depuis 2013 (comptes de flux de matières de l'économie, comptes d'émissions atmosphériques par secteur d'activité et comptes de taxes environnementales), de trois nouveaux modules à compter de 2017 (comptes de dépense de protection de l'environnement, compte des éco-activités et comptes de flux physiques d'énergie).

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D)

1. Exposé de synthèse

En 2015, la SDM3D continuera de proposer ses services d'assistance à maîtrise d'ouvrage aux sous-directions métiers pour les opérations de rénovation d'applications ou pour des projets statistiques nouveaux. A ce stade, les décisions ne sont pas encore actées, mais la SDM3D pourrait être sollicitée, à côté d'autres d'acteurs, dans le cadre de la rénovation du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVero) ou de la refonte de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN).

Par ailleurs, la SDM3D répondra aux sollicitations des sous-directions métiers en matière d'enquêtes statistiques ou de traitement des données. Dans ce cas, elle proposera d'accompagner les sous-directions demandeuses pour concevoir conjointement les plans de sondage, les redressements et les traitements statistiques des opérations concernées.

La SDM3D continuera également de coordonner l'alimentation de l'espace métiers du service et mettra de nouvelles fiches méthodologiques à disposition de ses agents (exemples en 2014 : fiches sur le traitement du secret statistique et sur les méthodes de redressement).

La sous-direction assure la coordination du réseau observation et statistiques en Dreal (SOeS). En 2015, elle organisera deux réunions semestrielles de ce réseau, mettra à sa disposition les outils ou kits liés à des partenariats destinés aux services déconcentrés et lui livrera les bases de données mises à jour d'indicateurs territoriaux de développement durable (investissement SL26). Une attention particulière sera accordée à la valorisation - en partenariat avec les directions régionales de l'Insee et les collectivités territoriales - de l'investissement AT44 portant sur la vulnérabilité énergétique à l'échelle des territoires. Enfin, la SDM3D coordonnera la mise en œuvre du programme de formation destiné aux Dreal et DDT (M). Ce programme vise à améliorer la connaissance des utilisateurs de données statistiques en services déconcentrés, pour ce qui concerne le service statistique public, les sources et les outils de valorisation disponibles.

En 2015, la sous-direction poursuivra l'expérimentation impulsée en 2014 en vue de favoriser l'utilisation du logiciel de traitements statistiques « R ». La documentation, les préconisations en matière d'installation et l'élaboration d'un programme de formation font partie du programme d'action envisagé pour 2015.

Dans le domaine du développement durable, la sous-direction coordonnera le chiffrage et la mise à jour des indicateurs de suivi de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable. Une attention particulière devra être accordée à la présentation de ces indicateurs sur le site Web du SOeS.

Mais, en matière de diffusion, c'est la refonte du site Web du service qui constitue l'objectif majeur de la sous-direction. Cette refonte sera conduite sous l'égide d'un comité de pilotage associant l'ensemble du service. D'autres instances de suivi et de concertation seront mises en place de façon à associer à ce projet l'Insee, les SSM et les internautes. Il est envisagé qu'une société soit recrutée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et que la maîtrise d'œuvre soit externalisée.

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

2.3 Travaux d'études et de diffusion pour 2015

En 2015, la sous-direction continuera d'apporter son soutien à la délégation au développement durable pour ce qui concerne les travaux sur la résilience des territoires et sur la ville durable. Il s'agit pour l'essentiel de mobiliser et d'analyser des indicateurs de développement durable sur des territoires pertinents (EPCI, Scot, pays..).

Un « inventaire » et une caractérisation des zones d'activité économiques (ZAE) seront conduits en partenariat avec le Cerema (direction technique « territoires et ville »). Il s'agit principalement d'évaluer

l'impact des ZAE du point de vue de l'environnement (occupation des sols, mobilité, risques), sans toutefois ignorer les aspects économiques et sociaux.

La sous-direction devrait enfin maintenir voire renforcer sa coopération avec le CGET, afin de mobiliser les données du SOeS dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire ou de la ville portées par le Commissariat.

En matière de diffusion, la refonte du site Web du SOeS constitue le projet majeur du service pour 2015. Les grandes orientations suivantes seront proposées au comité de pilotage réuni en séminaire de lancement début octobre 2014 :

- Faciliter la prise en compte des contraintes imposées aux sites publics de l'État
- Adopter une navigation et une ergonomie susceptibles d'augmenter la fréquentation du site et donc la notoriété des travaux du SOeS
- Faciliter l'accès aux données, quelles que soient la source et l'échelle territoriale considérées
- Recourir aux technologies les plus innovantes pour favoriser l'interactivité et pour améliorer la sémologie des représentations graphiques
- Mieux traiter les domaines transversaux.

La participation du SOeS au « projet Web 4 G » de l'Insee constitue un atout dans la perspective de mener à bien cette refonte.

Enfin, toujours en matière de diffusion, un bilan de l'expérience de diffusion sur tablettes et Smartphones (Repères Chiffres clés de l'environnement) sera établi au second semestre 2014,. Selon ses conclusions, des expériences de nature similaire seront ou non menées à bien en 2015 pour d'autres publications de type « Repères ».

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015

Jusqu'en 2014, les questionnaires d'enquêtes par internet auprès des entreprises reposaient sur le format Pdf interactif. Dès le début de l'année 2015, toutes les enquêtes par Internet devraient pouvoir être administrées à l'aide de e-questionnaires.

Après avoir été finalisé au début du second semestre 2014, le plan d'action pour la géolocalisation des sources du service sera déployé en 2015. Les principales sources concernées sont produites ou utilisées par les sous-directions des statistiques des transports et du logement-construction. Le SOeS assurera une partie de ce travail de géolocalisation. A ce stade cependant, le service n'exclut pas de solliciter l'Insee pour la géolocalisation de sources volumineuses (Sit@del par exemple). Il convient également de signaler que le niveau géographique de diffusion (carreau par exemple) pourra différer du niveau de géolocalisation initial (xy par exemple) pour tenir compte de la qualité des résultats et des contraintes de confidentialité.

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1 Aspects « Territoires »

La production du millésime 2012 de Corine Land Cover (CLC) sera achevée et disponible fin 2014. Les différentes couches « Haute résolution ou HRL » (imperméabilisation, couvert arboré etc..) doivent être disponibles début 2015. Un plan d'action pour l'analyse et la valorisation de ces deux sources complémentaires sur l'occupation des sols et son évolution sera arrêté par le comité de pilotage de CLC. D'ores et déjà cependant, il est prévu que ces sources soient valorisées sous différentes formes : mise à disposition sur Internet, calcul d'indicateurs de développement durable territoriaux ou encore réalisation de différentes publications. Les études conduites à l'aide de ces sources devront privilégier le croisement avec des données portant sur la démographie, sur le logement et sur l'activité économique.

En 2015, la sous-direction devrait continuer de participer aux travaux de l'Oncea à côté d'autres SSM tels que le service statistique et prospective du Maaf. De même, le SOeS continuera de représenter le Commissariat général au développement durable dans le cadre du comité d'orientation du projet d'occupation des sols à grande échelle de l'IGN (OCS-GE).

La solution de cartographie interactive Géoidd est au cœur du dispositif de diffusion de données finement localisées du SOeS. Les décisions adoptées au second semestre 2014 en vue d'améliorer cet outil seront pour l'essentiel mises en œuvre en 2015 :

- Amélioration de l'ergonomie générale
- Augmentation du nombre d'indicateurs mis ligne, en assurant une présence équilibrée des thématiques (environnement, énergie, logement-construction et transports, développement-durable)
- Conception et mise en ligne de portraits de territoire plus adaptés aux besoins des internautes ; il s'agit en particulier de faciliter la réalisation de profils environnementaux ou encore de répondre aux besoins des Agendas 21.

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

Le SOeS assure la présidence de la commission permanente du Conseil national de la transition écologique (CNTE) consacrée aux indicateurs de suivi de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable (SNTEDD).

Les propositions de la « Commission indicateurs » n'ont pas encore été validées par le CNTE au moment de la rédaction de cette note. Il semble toutefois vraisemblable que 75 indicateurs soient retenus pour suivre la SNTEDD. La plupart de ces indicateurs doivent être documentés et chiffrés d'ici la fin 2014. En 2015, la SDM3D coordonnera la production des indicateurs qui n'auraient pu être mis à disposition dès cette année et procédera à une première actualisation des indicateurs déjà livrés.

Enfin, les indicateurs territoriaux (région et département) et locaux (commune) continueront d'être mis à jour et diffusés aux services déconcentrés en concertation avec le pôle de service de l'action régionale « Synthèses locales » de l'Insee (Investissement SL26).

Conformément au règlement UE 691/2011, le SOeS devra fournir en 2015 une évaluation par branche d'activité du montant des taxes environnementales perçues par la France.

Par ailleurs, la sous-direction continuera de participer aux travaux du « Working-group « Sustainable Development and Europe 2020 » consacré aux indicateurs de développement durable et placé sous l'égide d'Eurostat.

En concertation avec le Club développement durable des établissements et entreprises publiques de l'Etat, le SOeS essaie d'inventorier les indicateurs facilement mobilisables pour suivre la responsabilité sociétale des organisations, sans accroître la charge des unités concernées. Le résultat de ce travail qui se poursuivra en 2015 pourrait être pris en compte lorsqu'il s'agira de reconduire l'enquête de l'Insee sur la responsabilité sociétale des entreprises.

Enfin, il convient d'avoir à l'esprit que la sous-direction pourrait être sollicitée dans le cadre d'un projet de coopération engagé avec l'Algérie dans le domaine des systèmes d'information relatifs à l'environnement et au développement durable.

1. Exposé de synthèse

Contexte

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du Cnis de 2007 sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN).

Il est également influencé par la nécessité de fournir des éléments relatifs aux transports à un niveau plus localisé de manière à accompagner les Dreals en matière de diffusion statistique au niveau régional voire à un niveau plus fin.

Plus spécifiquement, en 2015, le SOeS devra fournir des informations sur le transport routier et ferroviaire dans le cadre du Groupe européen sur l'observation du fret à travers les Alpes mis en place suite aux accords de Zurich.

Enfin, une mission d'inspections générales conjointes Medde-Insee sur le domaine des transports a été lancée courant 2014, avec pour objectif de faire un bilan des productions de données existant, de pointer les manques éventuels et de proposer des évolutions possibles des organisations. Les conclusions de cette mission attendues pour mi-2014 risquent d'orienter dès 2015 le programme de la sous-direction des statistiques des transports.

Améliorer la connaissance des véhicules et des transports routiers

La refonte du répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO) afin d'assurer la production de résultats sur les immatriculations, les parcs automobiles ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé ou parc roulant et le kilométrage parcouru annuellement est une priorité pour 2015. L'outil actuel, conçu en 2009 et qui remplace le fichier central des automobiles (FCA), ne permet pas techniquement de répondre à tous ces besoins. Le répertoire est destiné à être le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants. Les données de consommation unitaire de carburant des véhicules particuliers utilisées pour ajuster ce bilan sur les livraisons de carburants, vont disparaître avec la non-reconduction du marché avec le fournisseur de données. Une expérimentation sera menée en 2015 sur la possibilité de les remplacer par une enquête légère sur les véhicules particuliers. Une réflexion devra également être engagée pour mieux prendre en compte la croissance au sein du parc des véhicules à motorisation dite alternative (électrique, hybride, au gaz). Enfin, l'objectif de moyen terme est de régionaliser le bilan de la circulation et d'y distinguer circulation locale et circulation longue distance.

Les tests sur l'estimation des données demandées par l'enquête Cross Alpine Freight Transport Survey (CAFT) avec les résultats des enquêtes transports routiers de marchandises (TRM), se poursuivront, après plusieurs expérimentations réalisées depuis 2012. Des matrices de probabilités de passage aux frontières alpines et pyrénéennes par les poids lourds à partir de données origine/destination des enquêtes TRM seront constituées et les données CAFT ainsi obtenues, envoyées à Eurostat en 2015. Ce système remplacera l'enquête Transit réalisée tous les 5 ans aux frontières, dont la dernière édition remonte à 2009.

Ces matrices qui permettront aussi d'estimer l'ensemble du trafic international de poids lourds sur le territoire français et les itinéraires qu'ils empruntent, viendront enrichir le bilan de la circulation ainsi que d'autres observatoires tels que l'observatoire des trafics pyrénéens, l'observatoire de la vallée du Rhône et de l'arc languedocien, elles pourront aussi être utilisées dans les réflexions sur l'avenir de l'écotaxe.

Après l'enquête sur l'usage des véhicules légers en 2010 et l'enquête sur l'usage des deux-roues motorisées en 2012, l'enquête sur l'utilisation des autocars permettant en particulier de mesurer l'intensité de l'usage de ces véhicules, leur nature de service (service régulier ou non) ainsi que leur confort a été réalisée courant 2014. Son exploitation donnera lieu à des publications fin 2014 ou début 2015.

Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire dans un nouveau cadre juridique

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis de mars 2007 sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été adopté pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire : après l'[article 1 de la loi sur la régulation ferroviaire du 8 décembre 2009](#), un [décret](#) et un [arrêté](#) d'application ont été adoptés le 23 avril 2012 de manière à organiser l'accès des autorités publiques à l'information sur le transport ferroviaire.

Ce nouveau cadre juridique prévoit une collecte d'information très étendue par rapport à celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires. Elle comprend un volet mensuel (contre trimestriel précédemment) et un volet annuel, plus riche que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui a été abandonnée.

La mise en œuvre de ce décret sur les deux premières années n'est pas satisfaisante, les plus grandes entreprises ferroviaires ne parvenant pas à fournir l'information avec le détail demandé. Au vu du bilan des prochaines collectes, la sous-direction des statistiques des transports pourra être amenée à proposer un aménagement du dispositif qui satisfait l'ensemble des directions du ministère souhaitant des données sur ce domaine.

Outre la réponse au règlement no 91/2003 du 16 décembre 2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer, ce dispositif devrait également permettre d'alimenter le groupe observation du fret alpin du suivi des accords de Zurich.

Meilleure connaissance de la multi-modalité et de l'intermodalité

La multi-modalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela se traduit par une amélioration de la connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, l'alimentation du Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM) avec les flux de transport maritime reste un objectif pour 2015. L'intégration dans cette base de données de statistiques de transport par origine et destination plus fines que jusqu'à présent grâce aux travaux déjà menés avec les Voies Navigables de France (VNF) pour la partie fluviale et au recueil des nouvelles statistiques ferroviaires permettra une approche multi-modale nouvelle.

La poursuite de la sécurisation du processus de constitution du répertoire des entrepôts, la mise en œuvre d'une enquête d'amélioration du répertoire et d'une exploitation statistique des informations qu'il contient devrait permettre de disposer d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 000 salariés¹ et structure les opportunités de transfert modal.

Le travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages se poursuivra en 2015 : suites du workshop d'Eurostat sur les enquêtes nationales transports et déplacements (ENTD), rassemblement dans une base commune des enquêtes locales sur la mobilité, analyse des résultats du recensement de la population, intégration avec les résultats annuels sur la mobilité longue distance issus du panel de suivi de la demande touristique mené par la DGCIS. Par ailleurs, la dernière édition de l'ENTD remonte à 2007/2008. Cette enquête permet d'avoir une vision globale et cohérente de tous les modes et situations de transport de personnes, d'observer les comportements des habitants de toutes les tailles d'agglomérations et d'estimer des indicateurs de mobilité. Elle donne un cadrage général et rend possible des comparaisons dans le temps par rapprochement avec les résultats des enquêtes précédentes réalisées tous les 10 ans environ. Des réflexions devront être engagées sur la prochaine enquête nationale déplacement.

Connaissance des territoires

Ces dernières années, des demandes d'information de plus en plus localisée ont été adressées à la sous-direction des statistiques des transports. Cette dernière poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les Transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares, aéroports, stations services alimentent

¹ Champ des PCS retenues : 487A (Responsables d'entrepôt, de magasinage), 487B (Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention), 652A (Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes), 653A (Magasiniers qualifiés), 676C (Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés) qui sont employés dans des établissements d'APEN et d'APET différents de 7820Z (Activités des agences de travail temporaire).

désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; les travaux ont été engagés avec le Cerema pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complètera l'existant, un prototype est actuellement disponible.

Le SOeS valorisera les travaux engagés avec l'Insee (département de l'action régionale) sur la réalisation d'outils visant à étudier la vulnérabilité des ménages vis-à-vis des prix de l'énergie. Ces travaux reposent sur l'estimation localisée des dépenses liées aux transports quotidiens et mobilisent les enquêtes existantes : enquête Nationale Transports et Déplacement (ENTD), Enquêtes Ménages Déplacement (EMD),..., recensement de la population, enquêtes annuelles de recensement et les données issues du répertoire des véhicules routiers lorsque les progrès du système d'information le permettront (nombre de véhicules par commune, motorisation, km parcourus).

Économie des transports

Après l'avis d'opportunité et le label accordés par le Cnis en 2012, le SOeS a débuté la collecte des données de prix du transport ferroviaire de marchandises auprès des principaux chargeurs sur la base du volontariat et en collaboration avec l'AUTF (association des utilisateurs de transport de fret). Un indice du prix du fret ferroviaire a été mis en place, ce qui permet ainsi la production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices est désormais partagée entre l'Insee qui a repris l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui garde dans le domaine quelques travaux de collecte (transport ferroviaire de fret, messagerie fret express).

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ayant mis en place un indice concernant le transport aérien, la sous-direction des statistiques des transports a le projet d'élaborer un indice similaire dans le domaine du transport ferroviaire longue distance de voyageurs en ayant recours à interrogation des sites de réservation en ligne pour relever les prix d'un panier représentatif de liaisons ferroviaires (ce panier étant également à définir).

Sécurisation de la production du Compte satellite des transports

Au fil des campagnes de comptes, l'information traitée pour établir la dépense nationale en transport et sa répartition par secteur institutionnel et allocation (route, fer, aérien, voie navigable, maritime et transports urbains) s'est alourdie : le spectre des données utilisées s'est élargi, la longueur des séries traitées a augmenté. La maintenance de l'outil actuel devient de plus en plus délicate. En outre, cet outil a été élaboré dans un temps court, en interne et avec des moyens limités : vecteur d'assemblage de données financières sur le transport, il n'avait pas initialement pour ambition d'être un véritable outil de construction comptable de synthèses.

En attendant une éventuelle refonte plus générale des outils d'élaboration des comptes satellites du SOeS (Transports, Energie, Logement), il est apparu nécessaire de revoir l'organisation de l'outil actuel du compte satellite des transports sous les deux angles suivants : d'une part, le rendre plus robuste à l'introduction de nouvelles séries, à la modification des méthodes et concepts comptables et, d'autre part le rendre plus facile à manier afin d'en améliorer l'accessibilité lors du chargement de données et des étapes de consultation et de vérification. Par ailleurs, cette opération permettra de faire évoluer le compte vers un outil de confection de comptes nationaux du transport, avec des flux de dépenses clairement identifiés par secteur institutionnel et par opération, des possibilités d'arbitrage sur les sources et les montants intermédiaires de dépense, et des outils d'équilibrage.

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

A court terme, la sous-direction des statistiques des transports du Soes analysera la possibilité de réaliser une ou plusieurs enquêtes portant sur deux principaux thèmes concernant l'utilisation des véhicules particuliers.

Il s'agit d'une part d'évaluer la consommation de carburants en remplacement du dispositif actuel non reconduit en 2015 et qui ne donnait pas pleinement satisfaction (voir la partie 1, exposé de synthèse), ainsi que le kilométrage des véhicules de moins de 4 ans, que l'on ne peut obtenir par l'exploitation des contrôles techniques. Des premiers tests seront conduits en 2015. Ce dispositif serait destiné à devenir annuel.

Il s'agit d'autre part de porter un éclairage sur le covoiturage selon deux aspects : le fait, tel que la loi définit le covoiturage, de circuler à plusieurs personnes dans un même véhicule dont le chauffeur n'est pas un professionnel du transport, et l'ensemble des services de mise en relation de personnes qui facilitent l'organisation de ce covoiturage. La consultation des partenaires, les premières réflexions sur la définition de ces interrogations et la réalisation des premiers tests seront lancés en 2015.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

La généralisation de l'**utilisation des données des contrôles techniques** se poursuivra en 2015, afin de connaître un parc roulant de véhicules routiers. L'appariement des données des contrôles techniques avec le répertoire RSVERO permettra de répartir les kilomètres parcourus selon des niveaux géographiques fins (jusqu'à la commune) ou des critères techniques comme l'âge des véhicules, leur motorisation, leur norme euro. Les utilisations sont multiples, tant sur le plan statistique (meilleur calibrage des échantillons d'enquête sur l'utilisation des véhicules, amélioration de la précision de l'estimation de la circulation routière) que pour l'aide à la conduite des politiques environnementales (impacts environnementaux, qualité de l'air par exemple). Elle est effective de façon permanente pour les bus et cars, elle est en test pour les véhicules utilitaires lourds et légers, elle sera mise en place en 2015 ou 2016 pour l'ensemble des véhicules dans le cadre de la refonte du répertoire de véhicules.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015

Un nouvel outil de suivi de la conjoncture, actuellement en cours de développement, sera mis en production en 2015. Il permettra une meilleure mutualisation des opérations réalisées dans ce cadre, une meilleure sécurisation des données ainsi qu'un partage des pratiques entre les différents services du SOeS opérant un suivi de la conjoncture dans leur secteur de compétences (Transports, Logement, Energie).

L'élaboration du rapport annuel de la commission des comptes des transports de la nation (CCTN) a fait l'objet d'un travail important de rationalisation. En 2014, le plan de l'ouvrage a été revu et une nomenclature commune aux différentes fiches qui regroupe les transports en Marchandises / Voyageurs / Autres services de transports plutôt qu'en modes a été adoptée. Des fiches nouvelles ont également été ajoutées sur le transport actif (le vélo), les plateformes logistiques et entrepôts, les prix des transports de fret et de l'entreposage. Lors de la dernière réunion de la CCTN, la commission a demandé qu'un rapport permettant des analyses plus approfondies sur l'économie des transports en général soit réalisé, à un rythme pluriannuel à définir. L'année 2015 permettra de définir le contenu de ce nouveau rapport – la cible –, mais aussi les différentes étapes pour y parvenir dans un contexte de moyens contraints.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015

Une refonte du dispositif informatique du répertoire des véhicules routiers est à l'étude pour améliorer ses performances techniques, sa qualité en termes de couverture et de variables, et, ainsi, permettre le calcul de parcs roulants avec l'appariement avec les fichiers de contrôles techniques.

Un nouveau questionnaire électronique pour la collecte de TRM est également à l'étude, avec l'objectif de promouvoir ce mode de collecte. Un web questionnaire devrait remplacer le PDF interactif actuellement en place.

Si les moyens le permettent, une étude sera également entreprise pour rénover le dispositif de traitement de l'enquête TRM.

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1 Aspects « Territoires »

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux seront poursuivis en 2015 pour étendre la couverture géographique. A terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

La sous-direction des statistiques des transports a activement participé aux travaux du SOeS visant à la mise en place d'une comptabilité de flux de matières à un échelon territorial. Ces travaux répondent notamment au besoin identifié lors de la conférence environnementale 2013 d'améliorer la connaissance des gisements « matières » des territoires, afin d'élaborer à terme des stratégies régionales d'économie circulaire. Ces données concernent les échanges de matières qu'une région effectue avec d'autres régions françaises mais également avec l'Union européenne et les pays extra Union européenne. La mesure des flux de matières au niveau régional sera mise en œuvre à compter de 2015, en commençant par les données actuellement disponibles (routier et fluvial).

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

Se référer [au paragraphe sur l'intermodalité-multimodalité](#).

3.3 Aspects « Évaluation des politiques publiques »

3.4 Aspects «européens »

Le SOeS souhaite utiliser de manière systématique les données individuelles anonymisées des enquêtes TRM européennes. Le projet de remplacement de l'enquête Transit par un dispositif d'imputation des itinéraires des enquêtes européennes a déjà été présenté à Eurostat (octobre 2012).

4. Opérations répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2014 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques	2014	SOeS	Tous les 5 ans
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2014H032TR	SOeS	Infra annuelle
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2014T706TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2014T705TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur les prix du transport ferroviaire de fret	2014T710TR	SOeS	Trimestrielle

Autres opérations de production à caractère permanent

Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO) SOeS	Exploitations des données des cartes grises ainsi que les contrôles techniques des véhicules.	Etudier la dynamique du parc automobile
Répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques SOeS	Exploitation de fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels, ...)	Etudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique
Dispositif SitraM Système d'information sur les transports de marchandises SOeS	La banque de données annuelles SitraM est alimentée par les sources suivantes : - l'enquête sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM- France) - les enquêtes sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier voies navigables intérieures de « Voies Navigables de France », - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France. - les données administratives de transport par Oléoduc - le fichier rail, de la SNCF pour les données antérieures à 2009	Etablir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement.
Collecte sur le transport par voies navigables VNF	Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure	Produire des données sur le trafic et répondre notamment au règlement européen
Collecte auprès des ports maritimes DGITM/PTF4	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 24/10/2012	Produire des données sur le trafic maritime de marchandises et de passagers et répondre notamment au règlement européen
Collecte sur la flotte de commerce française DGITM/PTF4	Collecte administrative, exploitation du registre international français (RIF) dans le cadre de la loi du 3 mai 2005.	Connaitre le parc de la flotte de commerce immatriculée en France et ses caractéristiques
Collecte sur le transport aérien DGAC	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 1/07/2008	Produire des données sur le trafic aérien, et répondre notamment au règlement européen

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques sera désormais renouvelée sur un rythme quinquennal. La prochaine enquête est à programmer en 2016 sur l'activité de l'année 2015.

La poursuite de l'exploitation des données de contrôle technique et la refonte de RSVERO devraient à terme permettre d'alléger le questionnement de certaines enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

L'enquête Transit qui devait se dérouler en 2014 a été abandonnée et remplacée en 2015 par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes (voir exposé de synthèse).

Les efforts pour dématérialiser la collecte de TRM se poursuivront en 2015 sous les deux angles suivants :

- la collecte de l'enquête TRM est ouverte à la collecte par internet mais un faible nombre d'entreprises y recourent, le PDF interactif actuellement en place n'étant pas pleinement satisfaisant. Un projet de réingénierie de la collecte sera entrepris en 2014 – 2015 (voir partie 2.4).

- par ailleurs des tests avec un éditeur de logiciels de gestion de flotte de véhicules sont en cours afin d'étudier la possibilité d'intégrer dans leur logiciel une fonction automatisant la réponse dématérialisée à l'enquête TRM.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

1. Exposé de synthèse

La question énergétique restera vraisemblablement au cœur de l'actualité en 2015. La mandature actuelle aura à adopter de nouvelles programmations quinquennales d'investissement pour trois ans pour la chaleur, le gaz, et l'électricité, dans la suite de la loi de programmation de transition énergétique qui doit être adoptée à la fin du premier trimestre 2015 selon les prévisions actuelles ; le contexte européen est également orienté vers l'établissement de statistiques plus détaillées, plus fréquentes et / ou plus fraîches (directive efficacité énergétique adoptée fin 2012, préparation d'une nouvelle révision du règlement sur les statistiques de l'énergie).

Pour l'année 2015, les priorités de la sous-direction resteront :

- **le maintien et le renforcement des travaux de fonds, dans l'optique de fournir des statistiques robustes, fiables, dans les délais**, aux différentes instances internationales et au niveau national (note de conjoncture mensuelle, tableau éolien – photovoltaïque trimestriel, bilan annuel de l'énergie, données de suivi du plan national d'action en faveur des énergies renouvelables). Si la situation actuelle est dans l'ensemble satisfaisante, la sous-direction peut encore progresser. En particulier, on peut envisager d'introduire une correction des variations climatiques des jours chauds, et d'analyser, en partenariat avec l'AIE, les divergences entre le bilan de l'énergie au format SOeS et celui publié par l'AIE, de façon à les résorber.
- **le lancement de projets qualité, qui s'inscrivent dans le cadre plus global des orientations du service**. La mise à plat de la méthodologie de nos opérations doit permettre d'identifier les axes de progrès pour en améliorer la qualité dans toutes ses composantes, telle que décrite dans le code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Le travail de documentation de nos méthodes déjà bien engagé doit se poursuivre.
- **la valorisation de l'enquête Phebus** (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) réalisée conjointement avec la sous-direction des statistiques du logement et de la construction. Opération – phare de la sous-direction, le dispositif fournit des données nouvelles et essentielles sur la consommation d'énergie des ménages, permettant à la fois de répondre aux nouveaux besoins européens et de donner une mesure de la précarité énergétique sous les angles de la consommation au domicile et des transports. L'exploitation commencée en 2014 va se poursuivre en 2015.
- **l'enrichissement des statistiques sur les énergies renouvelables**. Il s'agit d'approfondir les travaux courants, mais aussi de mieux investir sur la chaleur renouvelable, et de développer la connaissance sur les technologies émergentes pour en préparer le suivi efficace.
- **l'élaboration d'un compte satellite de l'énergie et la préparation de la Commission des Comptes de l'Énergie qui le discutera et l'adoptera**. Il s'agit d'élaborer des comptes monétaires permettant de mieux suivre les enjeux énergétiques de la nation (publication pour chacun des produits énergétiques, cohérence des flux physiques et monétaires, décomposition des prix en mettant en évidence les tarifs réglementés en vigueur pour un produit énergétique considéré). A terme, il faudrait que ces statistiques soient complétées par celles décrivant les infrastructures et l'emploi. L'objectif est de pouvoir calculer des indicateurs de compétitivité, de poids relatifs des filières... Ces comptes seront discutés au sein d'une commission ad hoc. Les textes de lois créant la commission, la composition de cette dernière et son animation sont à la charge de la SDSE.
- **l'approfondissement de la connaissance sur la chaleur**. Le développement des réseaux de chaleur et de froid urbains est au cœur de la politique énergétique française. Il convient d'ailleurs de réfléchir à une méthode d'estimation et de suivi de la climatisation urbaine, et du froid renouvelable (préparation d'approfondissements de la directive européenne sur la promotion des ENR).
- **le développement des statistiques régionales et locales**.
- **l'amélioration de la connaissance sur les consommations finales des énergies**. Une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction pourrait être menée en 2015. Les

statistiques issues des récentes enquêtes de la statistique publique sur les consommations sectorielles devront être mobilisées pour rebaser les séries du bilan énergétique.

- **l'intensification des travaux sur l'efficacité énergétique.** Vue comme le levier principal de la transition énergétique, elle est peu analysée. L'enjeu est de créer de nouveaux indicateurs plus pertinents, de développer son analyse sectorielle, et d'établir des comparaisons internationales.

- **l'accroissement de la connaissance concernant les prix et la fiscalité de l'énergie.** Cette thématique est au cœur des préoccupations de la puissance publique, et le poste dédié qui sera enfin pourvu à partir du 1^{er} septembre 2014 devrait permettre de développer données et études. De plus au vu de la part importante des tarifs réglementés dans certaines énergies, cette connaissance est essentielle pour l'élaboration des comptes de l'énergie.

- **la poursuite de l'investissement sur la problématique du climat et des émissions de gaz à effet de serre.** L'objectif serait de développer les analyses sur ce sujet, dans un contexte où les climatologues réagissent vivement sur nos publications.

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Deux projets initialement envisagés pour 2013 puis 2014 sont reportés à 2015 compte tenu de l'importante charge de travail de la sous-direction. Il s'agit de :

- une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction, ce secteur étant aujourd'hui un « angle mort » dans le dispositif de suivi des consommations d'énergie en France ;

- une enquête sur la production de chaleur qui semble nécessaire pour évaluer complètement le bilan de la chaleur mené pour la première fois en 2013 pour compléter le bilan annuel de l'énergie.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

Les travaux lancés pour estimer un compte satellite de l'énergie (voir point 2.3) pourraient conduire la sous-direction des statistiques de l'énergie à exploiter des fichiers administratifs ou des sources de l'Insee, tels que les DADS, les liasses fiscales, etc. A ce jour nous n'avons pas la visibilité sur les sources que nous pourrions avoir à mobiliser.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015

En 2013, grâce à une mission de plusieurs mois au premier semestre, puis l'arrivée d'un administrateur sur un poste nouveau dédié, la sous-direction des statistiques de l'énergie a commencé à travailler à monter un compte satellite de l'énergie. Ces travaux montent en puissance en 2014 avec l'objectif de mesurer dans le détail le poids des filières dans l'économie et l'emploi en France, les investissements, le poids de l'énergie dans la compétitivité des entreprises, etc. Ils pourront déboucher sur des études publiées d'ici fin 2014 ou plus vraisemblablement en 2015.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015

En 2014, la sous-direction des statistiques de l'énergie s'inscrit dans un projet de refonte plus globale des outils de conjoncture de tout le service. L'utilisation de ce nouvel outil pourrait s'accompagner de la rénovation de l'ensemble du processus de production de la conjoncture énergétique, et de la valorisation de ces données.

La rénovation d'une autre application, Ornoir, pour la collecte d'informations sur le pétrole, n'a pu être menée en 2013 et pourrait être reportée à 2015 si elle n'est pas menée à bien en 2014.

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1 Aspects « Territoires »

La sous-direction des statistiques de l'énergie a publié pour la première fois en 2013 des données communales sur la production des énergies renouvelables d'une part, et sur les livraisons de gaz et d'électricité d'autre part. Ce premier exercice a mis en évidence les défauts des normes sur lesquelles ces collectes s'appuient et il est prévu de les faire évoluer de façon à pouvoir publier toute l'information pertinente pour les collectivités locales.

La sous-direction se réorganise en 2014 afin de confier à une personne le dossier des statistiques régionales qui a été en souffrance 18 mois faute de moyens humains. Un stagiaire recruté pour six mois comble le retard accumulé pour que l'expert qui reprendra le dossier fin 2014 puisse avancer et diffuser des données dès fin 2014 ou début 2015.

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier parce que la consommation d'énergie représente en France 70 % des émissions de gaz à effet de serre, et 95 % des émissions de CO₂. C'est le cas particulièrement des travaux menés sur le climat – qu'il s'agisse de l'estimation précoce des émissions de CO₂, ou de la participation de la sous-direction, en tant qu'expert, à tous les groupes pilotés par le service climat et efficacité énergétique du ministère d'une part (groupe de concertation et d'information sur les inventaires d'émissions, pôle de coordination sur les inventaires territoriaux, pôle de coordination sur les bilans d'émission des gaz à effet de serre), et aux échanges réguliers conduits avec l'organisme chargé de l'élaboration et de la transmission des bilans pour la France, le Citepa, d'autre part.

3.3 Aspects « Évaluation des politiques publiques »

Il s'agit de mettre en évidence les enquêtes ou dispositifs d'observation à réaliser en 2015 dans le cadre de l'expérimentation ou de l'évaluation de politiques publiques. Les bonnes pratiques pour la participation de la statistique publique à ces dispositifs pourront ainsi être dégagées.

La SDSE ne mène pas seule de travaux d'évaluation des politiques publiques, car ceux-ci sont conduits, au sein du CGDD, par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable (Seeidd). Elle devrait travailler en association avec le Seeidd sur certains sujets émergents depuis 2013, comme la précarité énergétique, la rénovation thermique, le calibrage de la loi sur la tarification progressive des énergies de réseau, les études d'impacts sur la hausse de certaines taxes sur les produits énergétiques.

3.4 Aspects « européens »

La SDSE reste le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne/Eurostat, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.) et répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels, qui sont relativement stables d'une année sur l'autre.

Depuis début 2013, la sous-direction des statistiques de l'énergie participe à une Task Force d'Eurostat sur l'avenir des statistiques énergétiques, qui devrait déboucher sur une révision de la principale norme européenne portant sur l'énergie, à savoir le [règlement sur les statistiques de l'énergie](#), régulièrement révisé depuis son adoption en 2008. La révision est projetée pour 2015 ou 2016, les demandes des directions générales de la Commission portant sur un renforcement des données collectées sur la consommation des ménages, des données de consommation plus fines dans les transports, ou encore des données de prix plus fréquentes.

La mise en œuvre de la précédente révision, adoptée en 2014, impliquera de fournir des données détaillées par usage de la consommation des ménages à partir de 2016. La France envisage de s'inscrire dans des exercices préalables dès 2014 ou 2015.

Enfin, la directive européenne sur l'efficacité énergétique adoptée en octobre 2012 se traduira par de nouvelles transmissions de données statistiques.

4. Opérations répétitives

L'ensemble des enquêtes statistiques de la sous-direction des statistiques de l'énergie ont obtenu leur label d'intérêt général et de qualité statistique et le cas échéant leur caractère obligatoire en 2009. Par conséquent toutes ces enquêtes sont à nouveau présentées pour demande d'opportunité en Commission spécialisée du Cnis, puis au comité du Label en 2014.

Il est prévu dans ce contexte d'en faire évoluer certaines. Ainsi, l'enquête sur le transport et la distribution d'électricité devrait être étendue aux fournisseurs d'électricité, l'un des enjeux de cette enquête étant de connaître les secteurs consommateurs d'électricité, désormais de plus en plus mal connue de RTE, gestionnaire du réseau de transport, et des entreprises de distribution.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

1. Exposé de synthèse

Le SSM Pêche est le bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA), qui fait partie de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. En 2012 cette direction a été rattachée au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde).

Dans l'organigramme de la DPMA, le BSPA est directement rattaché à la direction des pêches. L'effectif n'est plus que de 4 cadres A. En 2009 un poste d'attaché de l'Insee est resté vacant et par la suite, n'a pas été rétabli malgré des demandes réitérées.

Avec des moyens aussi limités, le BSPA ne peut que privilégier la production statistique, la réponse aux demandes nationales et aux obligations européennes. Il ne peut développer les fonctions de valorisation et de diffusion qui incombent normalement à un SSM.

L'activité du BSPA est en grande partie organisée pour répondre à des règlements communautaires :

- le règlement sur le contrôle des pêches, qui impose notamment aux États membres de transmettre à la Commission les données agrégées de captures, mensuellement pour les espèces sous quotas, trimestriellement pour les autres espèces ;
- les règlements statistiques, qui régissent les communications annuelles à Eurostat des statistiques de captures et de débarquements des produits de la pêche ainsi que de l'aquaculture ;
- le règlement dit DCF (data collection framework) qui a établi un cadre communautaire pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données pour répondre aux besoins de la politique commune de la pêche (PCP) et des avis scientifiques. Le BSPA a la responsabilité du volet économique de ce programme dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

De par sa position, le travail du BSPA est également étroitement imbriqué avec celui des autres unités de la DPMA. Ainsi le BSPA établit chaque mois les données nécessaires au suivi de la consommation des quotas de pêche qui sont directement utilisées par le bureau en charge de la gestion de la ressource, lequel prend sur ces bases des mesures de fermeture ou de limitation de quotas et gère les relations avec les organisations de producteurs. Le BSPA répond aussi à de nombreuses demandes de données provenant des autres unités de la direction, de la Commission, des organisations internationales ainsi que de demandeurs extérieurs comme les services déconcentrés des affaires maritimes.

Principales orientations pour 2015

Poursuite de l'amélioration de la qualité des données de production des pêches maritimes

Le BSPA établit les statistiques de production des pêches maritimes à partir de l'exploitation de données administratives (déclarations obligatoires des pêcheurs et notes de ventes). Dans le cadre du système informatique d'exploitation des données mis en place depuis 2009, le BSPA a la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de l'application de croisement des données - documents déclaratifs, notes de ventes et données satellitaires sur la position des navires- qui vise à établir un ensemble de données redressées et cohérentes entre elles susceptibles de répondre à l'ensemble des besoins nationaux et communautaires. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Ifremer, qui a joué un rôle primordial dans la conception des algorithmes de rapprochement et de croisement des données. Cependant, la mise en place de ce système n'a jusqu'à présent pas permis d'améliorer les conditions de production des statistiques de la pêche. L'organisation du système est complexe et fait intervenir de nombreux intervenants qu'il est difficile de coordonner. Les difficultés rencontrées ou les erreurs commises aux différents stades de la chaîne de production ont des répercussions sur la qualité des données en sortie. De plus le système n'est pas encore stabilisé : la mise en place à partir de 2011 des journaux de bord électroniques (ERS) pour les navires de plus de 12m a donné lieu à de nouveaux types de difficultés. L'introduction à partir de 2014 d'une nouvelle version du système d'enregistrement et de transmission des données par les navires devrait permettre de réduire le nombre d'anomalies constatées et donc d'améliorer la qualité des statistiques produites.

L'amélioration de la qualité des données est un chantier important non seulement pour le BSPA, mais pour l'ensemble de la DPMA. A la suite d'un audit de la Commission Européenne, la direction doit mettre en place un plan d'actions pour améliorer la gouvernance du système de collecte et de traitement des données, rationaliser son architecture informatique, automatiser les procédures de contrôle et de validation des données.

Dans ce cadre, le chef du BSPA pilote le projet VALID, auquel la France participe dans un cadre européen, et qui vise à mettre en place l'ensemble des opérations de vérification, de contrôle et de validation des données afin de satisfaire pleinement aux obligations du règlement sur le contrôle des pêches. La mise en œuvre de ce projet qui a débuté en 2014 va se poursuivre en 2015.

L'amélioration de la qualité des données constitue aussi un enjeu primordial au niveau national pour la conduite de la politique de la pêche, la gestion des quotas et les relations avec les organisations de producteurs. L'action du BSPA en 2015 et dans les années à venir continuera de s'inscrire dans ce contexte.

Statistiques de l'aquaculture

L'enquête statistique annuelle sur la production aquacole se poursuivra pour répondre au règlement européen correspondant et aux besoins d'informations nationaux sur le secteur. Ses résultats permettent aussi d'établir la segmentation d'entreprises utilisée pour la collecte de données économiques mentionnée ci-dessous.

Le BSPA a obtenu en 2014 le renouvellement du label d'intérêt général et de qualité statistique pour cette enquête qui reste obligatoire. Le questionnaire de l'enquête devrait subir peu de modifications mais il est prévu de passer à partir de 2015 à un mode de collecte en ligne.

Le BSPA prévoit aussi d'exploiter, avec le concours de partenaires, les résultats du recensement de la conchyliculture, qui a été réalisé en 2013 par le SSP à la demande de la DPMA.

Poursuite et extension du programme de collecte de données économiques (pêche et aquaculture)

Dans le cadre du programme national établi pour répondre au règlement européen « DCF », le BSPA est responsable de la production des variables économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. La collecte des données s'effectue avec le concours d'organismes partenaires de la DPMA, l'Ifremer et l'Université de Nantes.

Le BSPA a obtenu en 2012 le label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques du secteur de la pêche. A cette occasion, des changements dans l'organisation et la méthodologie de cette opération ont été opérés en 2013. Cette opération va se poursuivre en 2015 conformément à la méthodologie agréée par le comité du label.

La collecte de données économiques en aquaculture, qui a débuté en 2011, va se poursuivre en 2015. Des améliorations vont continuer à être apportées à cette opération afin de mieux couvrir le champ de collecte et de faire progresser la qualité des indicateurs économiques.

Dans les prochaines années, la collecte des données sera l'un des volets de la future PCP et devra s'inscrire dans un programme pluriannuel couvrant la période 2014-2020. Le nouvel instrument financier pour la collecte des données est le Fonds européen pour les affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP). Dans l'attente de la mise en place de tous les instruments légaux et financiers, le programme national de collecte 2011-2013 a été reconduit pour la période 2014-2016. Le BSPA poursuivra ses efforts, en relation avec ses partenaires, pour répondre complètement aux obligations européennes, améliorer la qualité des données et développer les analyses des indicateurs, au niveau national et européen.

2. Travaux nouveaux pour 2015

Il n'y a pas à proprement parler de travaux nouveaux prévus en 2015 mais plutôt des évolutions dans les travaux existants.

La principale évolution est la refonte de la chaîne de traitement des documents déclaratifs (journaux de pêche, notes de ventes) qui est à la base de l'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes, dans le cadre du plan d'actions de la DPMA pour l'amélioration du système de collecte, de contrôle et de traitement des données. Cela comporte en particulier :

- La mise en œuvre du projet VALID pour mettre en place un système de vérification, de contrôle et de validation des données ;
- Le développement d'une nouvelle version du logiciel « SACROIS » de croisement des données.

Le BSPA a la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de ces deux projets qui sont étroitement imbriqués.

3. Aspects particuliers du programme 2015

Quatre aspects, transversaux à vos projets 2015, seront isolés dans cette partie afin de faire le point sur les avancées et les projets en matière de données régionales et locales, de données sur l'environnement et le développement durable, d'évaluation des politiques publiques et de comparaisons européennes.

3.1 Aspects « Territoires »

Comme prévu en 2014, le BSPA reçoit des demandes, aux niveaux national et européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Il n'est pas envisagé de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais le BSPA devra répondre à des demandes de production d'indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA s'assurera de la pertinence méthodologique de ces traitements, compte tenu de la taille et de la représentativité des échantillons, et continuera de participer aux travaux conduits sur ce thème dans les groupes de travail européens.

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.3 Aspects « Évaluation des politiques publiques »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.4 Aspects «européens »

Le BSPA continuera de participer aux groupes de travail européens organisés sous l'égide de la Commission pour préciser et harmoniser les méthodes de production des indicateurs économiques sur la pêche et l'aquaculture: PGECON (Planning Group on Economic Issues) qui se réunit une fois par an, réunions organisées par le Centre Commun de Recherche pour élaborer les Rapports Economiques Annuels publiés par la Commission (pêche et aquaculture), groupes de travail thématiques destinés à préciser les méthodes d'élaboration de certains indicateurs.

Le BSPA continuera également de participer aux groupes d'experts pilotés par la DG MARE de la Commission européenne sur les sujets qui le concernent, dans le cadre des réunions consacrées au contrôle et aux échanges de données électroniques.

4. Opérations répétitives

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sous cette rubrique on peut signaler :

- la poursuite de la mise en place, débutée en 2014, d'une nouvelle version du journal de pêche électronique sur les navires de plus de 12m ;

- le passage progressif, à partir de 2015, à la collecte en ligne de l'enquête aquaculture. Il est prévu d'utiliser le logiciel Capibara développé par le SSP. Une convention a été signée dans ce sens avec le Maaf.

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques qui seront menés en 2015 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) seront, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ils viseront également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Aussi le SSP continuera en 2015 à adapter son système d'information et ses analyses de manière à répondre le mieux possible aux besoins d'information exprimés lors de différentes instances, notamment sur des sujets émergents. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et leurs valorisations tout en faisant évoluer ses outils statistiques, ses méthodes et ses modes de diffusion.

Le SSP mènera en 2015 des enquêtes répétitives, obligatoires dans le cadre de **règlements européens**. Ces enquêtes permettent de suivre et de connaître **l'utilisation du territoire**, les **structures de production** et les **activités** des exploitations agricoles, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, **les productions végétales et animales, les productions agroalimentaires, forestières et des scieries (Prodcom)**, les **pratiques agricoles et environnementales** des secteurs agricoles et agroalimentaires (pratiques culturelles dans les exploitations agricoles, comportements d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication,...), **les indices de production et de prix** (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement **la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière** à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et **synthèses conjoncturelles** aux niveaux national et régional.

En 2015, **une nouvelle enquête statistique sur l'utilisation des produits phytosanitaires pour les grandes cultures sera mise en place**. Elle viendra compléter le système d'enquêtes permettant de répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation **des progrès des plans d'action ministériels découlant du Grenelle de l'Environnement** (Ecophyto 2018, objectif Terre 2020).

Au-delà de ces enquêtes statistiques, une autre grande partie du programme de travail du SSP sera constituée des **travaux d'études, d'analyse et de synthèse** sur les revenus des agriculteurs, sur les disparités de revenus, sur les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, sur le suivi des productions agroalimentaires, sur les consommations d'énergie dans les IAA, sur les dépenses d'environnement dans les IAA, sur l'élaboration de la statistique agricole annuelle des productions agricoles, sur la production de bilans d'approvisionnement par type de productions.

De nouvelles études seront également produites en exploitant les résultats des nombreuses enquêtes nouvelles de 2014 sur la structure des exploitations agricoles et sur les pratiques culturelles ou phytosanitaires.

Le SSP participera activement, comme les années précédentes, à **différents observatoires**, en tant qu'expert, comme fournisseur d'analyses et de données et, comme chaque année, développera de nouveaux travaux : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire de la consommation des espaces agricoles, observatoire des territoires, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de l'alimentation, observatoire des produits de qualité, observatoire de la biomasse...

Enfin le SSP continuera d'investir dans des **innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles** dans un souci d'efficacité et de qualité, innovations en grande partie déjà programmées et engagées. Il poursuivra la rénovation de ses processus avec la **dématérialisation de ses**

enquêtes grâce à un outil de génération d'enquêtes, et **l'allègement de la charge statistique** des entreprises et des exploitations agricoles avec le recours aux données administratives disponibles. Il poursuivra la mise à disposition de données sur son site avec, pour un public initié, **l'outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels, avec l'outil de cartographie** sur les données statistiques, et pour un plus grand public la mise en ligne de tableaux sous forme tableurs. Il poursuivra la mise en ligne de ses publications accompagnées des fichiers de données des tableaux, des cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

2. Travaux nouveaux pour 2015

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur l'usage des produits phytosanitaires dans les grandes cultures

Différentes opérations statistiques ont été demandées au SSP dans le cadre de la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018 dont l'objectif principal est la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, le plan prévoit la poursuite des enquêtes quinquennales portant sur les pratiques culturales sur les grandes cultures et les prairies et sur la viticulture, leur extension à l'arboriculture et au maraîchage, mais également des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires. Par ailleurs, ces enquêtes permettent de répondre au règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.

En 2015, l'enquête « Pratiques phytosanitaires dans les grandes cultures » est la 1^{re} enquête intermédiaire réalisée pour ce type de cultures. Elle fait suite aux enquêtes plus générales, portant sur l'ensemble des pratiques culturales, réalisées en 2011 et en 2006. La collecte est prévue à partir de décembre 2014.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

La seule source disponible actuellement sur les revenus des exploitations agricoles est le réseau d'information comptable agricole (Rica). Les données fiscales peuvent aussi constituer des sources de référence sur les revenus. En effet, avec la concentration et la professionnalisation des exploitations agricoles, la part des exploitations au forfait diminue tandis que celle aux bénéfices réels est plus importante. Une première expertise a été conduite en 2014 pour analyser cette source. En 2015, il faudra étudier comment elle pourra compléter le Rica comme autre source d'information sur les revenus et être utilisée dans l'élaboration des comptes.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015

Les enquêtes nouvelles collectées en 2014 ou 2013 donneront lieu à divers travaux de valorisation : enquête sur la structure des exploitations agricoles, en lien avec les résultats du recensement agricole 2010 sur le même échantillon, enquêtes sur les pratiques culturales ou phytosanitaires en arboriculture, en maraîchage, en viticulture, en grandes cultures.

Les études sur les revenus des foyers agricoles à partir de l'appariement du Rica 2010 et des données fiscales (impôt sur le revenu des personnes physiques) se poursuivront et une réflexion sera engagée sur la mise à disposition du fichier résultant de l'appariement.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015

Les travaux d'extension de l'Ipampa dans les DOM seront finalisés avec la mise en œuvre de l'enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires à l'agriculture dans les DOM.

3. Aspects particuliers du programme 2015

3.1 Aspects « Territoires »

Une réflexion sera engagée en 2015 pour rénover le dispositif d'enquête sur le territoire (Teruti) en subsidiarité du dispositif européen Lucas. L'objectif sera de simplifier les nomenclatures et de les ajuster au mieux aux normes européennes et internationales (notamment pour la forêt), d'utiliser encore davantage les fichiers administratifs (Casier Viticole Informatisé notamment), de mieux stratifier le territoire pour le sondage et d'envisager une éventuelle articulation avec les enquêtes annuelles de l'IGN sur les territoires forestiers.

3.2 Aspects « Environnement et développement durable »

Le cycle des enquêtes sur les pratiques culturelles se poursuivra avec la collecte de l'enquête sur les pratiques phytosanitaires dans les grandes cultures et la préparation de l'enquête sur les pratiques d'élevage.

3.3 Aspects « Évaluation des politiques publiques »

Les sources statistiques continueront à être largement mobilisées pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. En particulier, de nouveaux indicateurs seront construits pour permettre le suivi de la PAC 2014-2020 et du projet agroécologique. Dans cette perspective, certains dispositifs d'observation pourront être enrichis ou certains questionnaires adaptés.

3.4 Aspects « européens »

Les discussions sur les indicateurs agro-environnementaux se poursuivront au niveau européen et pourraient conduire à la transmission de nouveaux indicateurs. Par ailleurs, la méthodologie sera précisée avec Eurostat concernant les transmissions de données sur les pesticides, la fertilisation, les bilans azote et phosphore. Le SSP continuera à participer aux travaux en cours au niveau européen pour harmoniser les méthodes entre États membres et participera au nouveau groupe de travail d'Eurostat visant à définir la stratégie pour les statistiques agricoles à partir de 2020.

4. Opérations répétitives

4.1 Enquêtes

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUtilucas	2014A039AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2014A061AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2014A062AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre	2014S063AG	SSP	Semestrielle
Enquête "terres labourables"	2014A060AG	SSP	Annuelle
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2014T073AG	SSP	Trimestrielle
Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs	2014M072AG	SSP	Mensuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2014S009AG	SSP	Semestrielle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2014T010AG	SSP	Trimestrielle
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2014T011AG	SSP	Trimestrielle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2014M045AG	SSP	Mensuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, forêts et scierie)	2014A	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation	2014A	SSP	Annuelle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
(industries agricoles et alimentaires)			
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2014M	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2014M	SSP	Mensuelle
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2014S	SSP	Semestrielle

Statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs

Opérations	Type	Objectif
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides SSP	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles
Statistiques agricoles : effectifs bovins, mouvements d'animaux, abattages	Exploitation de la BDNI	Apporter des éléments de cadrage sur les effectifs et les abattages de bovins

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le recours accru à des fichiers administratifs permet de pré-renseigner voire de supprimer certaines questions ou enquêtes. Ainsi, en 2015, l'utilisation de la BDNI bovine permettra d'alléger la charge d'enquêtes pour les abattoirs de bovins.

Le SSP poursuivra la dématérialisation des enquêtes de branche menées auprès des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, en particulier en liaison avec les organisations professionnelles agréées, tout en assurant un allègement de la charge statistique par des simplifications des questionnements et de leurs fréquences.

L'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles sera également concernée par le processus de dématérialisation.

Extraits de programmes statistiques 2015 et autres services statistiques publics

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction de l'action régionale et de la diffusion
Département de l'action régionale

Les travaux sur la problématique de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain, réalisés en 2012-2013 à la DET, pourront être poursuivis, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, avec l'exploration de nouvelles sources (DVF en particulier)..

Le DAR poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de développement durable qu'il complètera par des indicateurs sur la qualité de vie.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Statistiques de court terme (DSCT)

Les activités de la section E liées à l'environnement : captage/traitement et distribution d'eau, collecte et traitement des eaux usées, collecte/traitement et élimination des déchets, sont couvertes par le dispositif Opise. Il reste à couvrir la récupération des matériaux et les services de dépollution, ce qui sera entrepris fin 2014 ou en 2015.

La possibilité pratique pour le SOeS de prendre en compte les performances énergétiques des logements dans le questionnaire de l'enquête prix de revient des logements neufs demeure à étudier.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Synthèses sectorielles

Volet européen sur les bénéfices environnementaux des innovations pour l'enquête CIS 2014

Enquête ECEI-PE sur les consommations d'énergie et les investissements antipollution dans les petites entreprises (<20 sal)

Préparation des enquêtes réalisées en 2016 sur la RSE, et sur TIC-TPE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
Division "Logement"

L'enquête Logement permettra de mettre à jour les indicateurs portant sur la précarité énergétique.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des études et synthèses économiques
Département des Comptes nationaux

En fonction du temps disponible, une actualisation de l'étude sur les émissions de CO2 publiée en 2010, étendue à l'ensemble des gaz à effet de serre (GES) pourrait être envisagée en 2015 (pour publication en 2016).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction générale des douanes et droits indirects
Département des statistiques et études économiques

Comme les années précédentes, des études seront publiées sur des thématiques sectorielles (produits énergétiques, éco-produits) recoupant ces préoccupations.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Direction générale des finances publiques
Service de la gestion fiscale
Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques - Bureau GF-3C

Par ses fonctions, le bureau GF-3C collecte les données issues des dispositifs fiscaux incitatifs instaurés pour favoriser les comportements éco-responsables. Des tableaux fournis au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont donné lieu à une publication du type « 4 pages » sur le thème du crédit d'impôt dédié au développement durable (économies d'énergie, énergies renouvelables).

Des échanges ont également eu lieu avec le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) dudit Ministère aux fins d'actualiser la convention relative à la fourniture par la DGFIP des informations nécessaires à la mise en œuvre du traitement Filocom.

Les demandes du SOeS visant à enrichir le Filocom seront prises en charge par le bureau GF-3C.

Parallèlement, le SOeS se mettra en relation avec l'Insee pour étudier la possibilité d'utiliser à terme son projet « FiloSoFi », en lieu et place du Filocom.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques -
Département des études statistiques – Pôle Recherche

Le service collabore avec le Service de l'observation et des statistiques du Medde (SOeS) pour l'estimation de la dépense nationale de R&D pour l'environnement (hors gestion des déchets radioactifs). Cette collaboration porte à la fois sur les données issues des enquêtes R&D public et privé et sur les aspects méthodologiques.

Contribution à la production des indicateurs qui seront retenus par la Commission pour le suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD).

Élaboration d'une cartographie de l'offre de formation aux « métiers verts ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de l'économie verte.

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)
Département des études et des statistiques (DES)

Le DES est relativement peu impliqué et ne fournit qu'un indicateur de développement durable sur l'égalité professionnelle homme-femme, à savoir au sein de l'indicateur 311, les éléments sur la part des femmes dans l'encadrement de la fonction publique selon différents niveaux hiérarchiques.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

La DEPP fournit trois indicateurs de développement durable (sorties précoces, difficultés de lecture des jeunes de 15 ans et diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

Potentiellement, la statistique justice peut servir à caractériser l'environnement social à un niveau local (par ressort de juridiction). Pour le moment, la SDSE ne contribue aux indicateurs localisés de développement durable que pour des comptages de bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Il reste à mener une étude de faisabilité pour déterminer d'autres indicateurs pertinents et réalistes pour éclairer davantage cette dimension.

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Le CGET a fortement investi en 2014 sur la thématique de la qualité de vie, dans le cadre du rapport de l'Observatoire des territoires. Ces travaux pourront donner lieu, dans le cadre de la valorisation du rapport, à la production et à la mise à disposition d'indicateurs territorialisés.

Il participe par ailleurs aux réflexions sur la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) ainsi qu'à sa traduction en termes d'indicateurs territorialisés.

SCIENCESPO

Centre de données socio-politiques (UMS 828 – CNRS)

Enquête Movipic : Diversité des Modes de Vie et Pointes de Consommation d'Énergie

Il s'agit de comprendre la diversité des consommations d'énergie des ménages en France, dans un contexte énergétique marqué par le besoin de réduire les émissions de CO2 et de croissance des pics de consommation d'électricité. En explorant pour se faire la notion de mode de vie, qui associe valeurs et pratiques, Movipic veut dépasser les seules variables techniques et démographiques classiquement utilisées au profit d'une approche plus globale.

L'enquête prévoit un recueil de données sous forme de carnet de bord, se focalisant alors sur les pointes de consommations d'électricité en soirée ; ainsi, il s'agira de mettre en cohérence les résultats obtenus au moyen d'une enquête par questionnaire papier avec les valeurs et activités décrites par les individus du panel Elipss dans des enquêtes précédentes (Evalene et Enquête annuelle). L'objectif est d'explicitier comment ces modes de vie contribuent différemment aux formations des pointes de consommation d'électricité.

Caisse nationale des allocations familiales

Implication dans les missions de développement durable, à travers l'analyse des projets de politique sociale.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - Céreq

Des travaux d'études seront menés à partir de l'enquête sur le « verdissement » des formations professionnelles dispensées par les organismes de formations professionnelles continues, conduite en 2014. Ils viseront à évaluer l'importance des thématiques de développement durable dans les formations dispensées par ces organismes, identifier les investissements nécessaires et les obstacles à leur développement.

SIGLES

AEE	Agence européenne pour l'environnement
Aria	Analyse Recherche et Information sur les Accidents
BDNI	Banque de données nationales de l'identification
Camme	Enquête Conjoncture auprès des ménages mensuelle européenne
Capeb	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications
CGDD	Commissariat général au développement durable
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
Citepa	Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique
Crédoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DAR	Département de l'action régionale - Insee
DET	Division « Etudes territoriales » - Insee
DG-MARE	Direction générale des affaires maritimes et de la pêche - Commission européenne
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DVF	Demandes de valeurs foncières
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Eco-PTZ	Éco-prêt à taux zéro
EPTB	Enquête sur les prix des terrains à bâtir
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Ésane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise
Evalene	Enquête sur les valeurs, l'environnement et l'énergie
FFB	Fédération française du bâtiment
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
FNTF	Fédération nationale des travaux publics
Gaspar	Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels et technologiques
ICC-PRLN	Enquête sur l'indice du coût de la construction-prix de revient des logements neufs
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole
Ipea	Indice des prix des prestations d'entretien et d'amélioration des logements
LEF	Laboratoire d'économie forestière
Medde	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Namea	National Accounting Matrix including Environmental Accounts
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
Ospar	Pour « Oslo-Paris » - Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est ou Convention <i>Ospar</i>
Opec	Observatoires prospectifs emplois et compétences
Opise	Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises
Phébus	Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie (Enquête)
Rica	Réseau d'information comptable agricole
RPLS	Répertoire du parc des bailleurs de logements sociaux
RSD	Règlement statistique européen sur les déchets
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RTE	Réseau de transport d'électricité
SEEA	Système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement - Nations-unies
TRM	Enquête transports routiers de marchandises
VNF	Voies Navigables de France